ACTION PREV OI, 1 A La ligne des Bambous, 97432 SAINT-PIERRE
SIRET : 931 778 203 0001 / **NDA** : 04973587897 Tél : 06 93 87 33 53 Mail : contact@apoi.re

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes catégories de déchets dangereux.
- Comprendre les risques associés (santé, sécurité, environnement).
- Connaître le cadre réglementaire (Code de l'environnement, ADR, filières agréées).
- Mettre en place une organisation adaptée pour le tri, le conditionnement, le stockage et le suivi.
- Prévenir les incidents liés à la manipulation et au transport.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et échanges.
- Études de cas concrets et retours d'expérience.
- Support pédagogique remis aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances.
- Étude de cas pratique.
- Attestation de formation délivrée.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 14 heures = 2 jours de formation.

VALIDITÉ : Pas de durée de validité.

PUBLIC : Responsables HSE, responsables environnement. Personnel manipulant ou stockant des déchets dangereux. Toute personne impliquée dans la gestion des déchets en entreprise.

PRÉREQUIS : Aucun.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 stagiaires maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitions les personnes en situation de handicap de contacter notre référent ***M. BELGUENDOUZ Benaouda*** par mail à *direction@apoi.re.*

ATTESTATION : Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant validé les acquis et justifié de leur assiduité tout au long de la session.

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à **contact@apoi.re** ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Formateurs spécialisés en environnement et gestion des déchets, avec une expérience confirmée dans le traitement et la prévention des risques liés aux déchets dangereux.

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Programme

Jour 1 – Comprendre et identifier les déchets dangereux

- Définitions et classification des déchets dangereux.
- Typologie : solvants, huiles, peintures, déchets chimiques, DASRI, déchets électroniques (DEEE).
- Risques associés : incendie, explosion, toxicité, pollution.
- Cadre réglementaire : Code de l'environnement, ADR, obligations des producteurs.
- Responsabilités et traçabilité (BSD – Bordereau de Suivi des Déchets).

Jour 2 – Bonnes pratiques et organisation

- Tri et conditionnement : compatibilités et incompatibilités.
- Stockage sécurisé : locaux adaptés, signalisation, limites de volumes.
- Transport des déchets dangereux : règles ADR, prestataires agréés.
- Filières de traitement et valorisation.
- Études de cas : organisation d'un plan de gestion interne des déchets.
- Atelier pratique : mise en place d'une procédure de gestion des déchets dangereux.